SAS CABINET COUREAU

6 BD.G.CLEMENCEAU

21000 DIJON

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023



CABINET COUREAU
6 BD GEORGES CLEMENCEAU

21000 DIJON
03.80.60.05.55

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	7 726.08		7 726.08	410 330.41-	418 056.49	101.88
Production vendue de services	2 926 017.12	47 706.00	2 973 723.12	2 907 761.42	65 961.70	2.27
Chiffre d'affaires NET	2 933 743.20	47 706.00	2 981 449.20	2 497 431.01	484 018.19	19.38
Production stockée			6 853.00	772.00	6 081.00	787.69
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				6 268.56	6 268.56-	100.00-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			17 673.67	77 178.27	59 504.60-	77.10-
Autres produits			112.86	17.15	95.71	558.08
Total des Produits d'exploitation (I)			3 006 088.73	2 581 666.99	424 421.74	16.44
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			641 804.66	447 164.94	194 639.72	43.53
Impôts, taxes et versements assimilés			39 691.95	34 043.14	5 648.81	16.59
Salaires et traitements			952 509.51	843 463.38	109 046.13	12.93
Charges sociales			323 605.08	269 754.84	53 850.24	19.96
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 301.89	26 287.36	1 014.53	3.86
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			27 645.45	25 155.67	2 489.78	9.90
Dotations aux provisions						
Autres charges			47.81	31.91	15.90	49.83
Total des Charges d'exploitation (II)			2 012 606.35	1 645 901.24	366 705.11	22.28
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			993 482.38	935 765.75	57 716.63	6.17
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		13 468.01	13 468.01-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		13 468.01	13 468.01-	100.00-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	4 801.99	5 081.12	279.13-	5.49-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	4 801.99	5 081.12	279.13-	5.49-
2. Résultat financier (V-VI)	4 801.99-	8 386.89	13 188.88-	157.26-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	988 680.39	944 152.64	44 527.75	4.72
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	406.14		406.14	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		190 000.00	190 000.00-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	406.14	190 000.00	189 593.86-	99.79-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 864.00	6 550.00	1 314.00	20.06
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	7 864.00	6 550.00	1 314.00	20.06
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	7 457.86-	183 450.00	190 907.86-	104.07-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	245 450.00	286 360.00	40 910.00-	14.29-
Total des produits (I+III+V+VII)	3 006 494.87	2 785 135.00	221 359.87	7.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 270 722.34	1 943 892.36	326 829.98	16.81
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	735 772.53	841 242.64	105 470.11-	12.54-
* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier	3 268.80	3 162.28		
: Redevance de crédit bail immobilier				

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS CABINET COUREAU

6 BD.G.CLEMENCEAU

21000 DIJON

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023



CABINET COUREAU
6 BD GEORGES CLEMENCEAU

21000 DIJON
03.80.60.05.55

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement	15 692.31	15 692.31				
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	647 836.86		647 836.86	647 836.86		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	65 474.50	50 103.99	15 370.51	15 076.67	293.84	1.95
	Autres immobilisations corporelles	431 529.26	336 887.18	94 642.08	116 707.81	22 065.73-	18.91-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	52 582.46		52 582.46	52 582.46		
	Total II	1 213 115.39	402 683.48	810 431.91	832 203.80	21 771.89-	2.62-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	37 088.00		37 088.00	30 235.00	6 853.00	22.67
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	408 686.78	69 566.45	339 120.33	295 818.57	43 301.76	14.64
	Autres créances	557 817.01		557 817.01	109 368.89	448 448.12	410.03
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement				4 343 301.43	4 343 301.43-	100.00-
	Disponibilités	573 377.76		573 377.76	62 722.98	510 654.78	814.14
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	29 767.87		29 767.87	34 592.32	4 824.45-	13.95-
	Total III	1 606 737.42	69 566.45	1 537 170.97	4 876 039.19	3 338 868.22-	68.48-
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 819 852.81	472 249.93	2 347 602.88	5 708 242.99	3 360 640.11-	58.87-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 52 582.46
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000)	40 000.00	40 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	4 000.00	4 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	613 344.43	982 101.79	368 757.36-	37.55-
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	735 772.53	841 242.64	105 470.11-	12.54-
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 393 116.96	1 867 344.43	474 227.47-	25.40-
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		4 520.95	4 520.95-	100.00-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	96.03	3 172 902.44	3 172 806.41-	100.00-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	167 495.95	32 712.90	134 783.05	412.02
	Dettes fiscales et sociales	455 222.30	414 782.07	40 440.23	9.75
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	246 954.64	126 960.20	119 994.44	94.51
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	84 717.00	89 020.00	4 303.00-	4.83-
	Total IV	954 485.92	3 840 898.56	2 886 412.64-	75.15-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 347 602.88	5 708 242.99	3 360 640.11-	58.87-
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	954 485.92	3 840 898.56		

CABINET COUREAU

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 6 Boulevard Georges Clémenceau, 21000 DIJON
389 513 201 RCS DIJON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 735 772,53 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	735 772,53 euros
A titre de dividendes Soit 292 euros par action	730 000 euros
Le solde	5 772,53 euros

En totalité au compte « **autres réserves** »

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée générale prend acte que les associés ont été informés que :
- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

S'agissant d'une distribution régulière, les revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 seraient éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts pour la totalité de leur montant mais n'ouvriraient droit à la réfaction que pour les associés personnes physiques fiscalement domiciliés en France.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice : 31/08/2022

- Dividende global distribué : 1 210 000,00 €

Exercice : 31/08/2021

- Dividende global distribué : 610 000,00 €

Exercice : 31/08/2020

- Dividende global distribué : 710 000,00 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Endrix GRP, Présidente
Représentée par M. David HUMBERT



SAS CABINET COUREAU

6 BD.G.CLEMENCEAU

21000 DIJON

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023



CABINET COUREAU
6 BD GEORGES CLEMENCEAU

21000 DIJON
03.80.60.05.55

SAS CABINET COUREAU

6 BD.G.CLEMENCEAU

21000 DIJON

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

CABINET COUREAU
6 BD GEORGES CLEMENCEAU

21000 DIJON
03.80.60.05.55

SAS CABINET COUREAU
21000 DIJON

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	1
Dérogations	1
Permanence ou changement de méthodes	1
Informations générales complémentaires	1
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	1
Etat des amortissements	1
Etat des provisions	2
Etat des échéances des créances et des dettes	2
Composition du capital social	2
Provision spéciale de réévaluation (1976)	2
Frais d'établissement	2
Frais de recherche appliquée et de développement	3
Fonds commercial	3
Autres immobilisations incorporelles	3
Evaluation des immobilisations corporelles	3
Evaluation des amortissements	3
Titres immobilisés	3
Créances immobilisées	4
Evaluation des matières et marchandises	4
Evaluations des produits et en cours	4
Dépréciation des stocks et en cours	4
Opérations à long terme	4
Produits nets partiels sur travaux en cours	4
Différence d'évaluation sur éléments fongibles	5
Evaluation des créances et des dettes	5
Dépréciation des créances	5
Avances ou crédits alloués aux dirigeants	5
Evaluation des valeurs mobilières de placement	5
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	5
Différence d'évaluation sur les titres	5
Disponibilités en Euros	5
Disponibilités en devises	6
Produits à recevoir	6
Charges à payer	6
Charges et produits constatés d'avance	6
Charges à répartir sur plusieurs exercices	6
Primes de remboursement des obligations	6
Ecart de conversion sur opérations en devises	6
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	7

NA = Non Applicable NS = Non significative

SAS CABINET COUREAU
21000 DIJON

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées 7

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles 7
Montant des engagements financiers 7
Informations en matière de crédit bail 7
Engagement en matière de pensions et retraites 7
Identité des sociétés mères consolidant les comptes 7
Liste des filiales et participations 8

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels 8
Valeurs mobilières 8
Produits et charges sur exercices antérieurs 8
Résultats financiers des cinq derniers exercices 9

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Dérogations

A l'exception des dérogations suivantes :

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Provision spéciale de réévaluation

Variations de la réserve de réévaluation

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art.R 123-186, al.4)

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais de constitution	15 692	
Total général	15 692	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Frais de recherche appliquée et de développement

(PCG Art. 831-2/2.1)

Il s'agit du détail du poste Frais de recherche et de développement au bilan.
Les dépenses engagées ont été inscrites en immobilisations, car il s'agit de frais afférents à des projets nettement individualisés et ayant de sérieuses chances de rentabilité commerciale.
La durée d'amortissement est fonction de la Nature des frais engagés et de la durée de vie probable des projets.

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.
Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées en tenant compte de l'avancement des travaux et en excluant les frais financiers."
Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Produits nets partiels sur travaux en cours

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

(PCG Art.831-2/11 et Art. 832-13)

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :
- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Différence d'évaluation sur titres

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	6 279
Autres créances	189
Total	6 468

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 927
Dettes fiscales et sociales	188 226
Autres dettes	114 209
Total	313 362

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	29 768
Total	29 768
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	84 717
Total	84 717

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des obligations

(Code du Commerce Art. R 123-185; PCG Art.831-3)

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan
(Code du Commerce Art. R 123-181)

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées
(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

Crédit bail
(Code monétaire et financier R 313-14)

Engagement en matière de pensions et retraites
(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes
(PCG Art. 831-3)

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

SAS CABINET COUREAU
21000 DIJON

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital detenu en %	Valeur comptable des titres détenus brute	 nette	Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
- Filiales détenues à + de 50%											
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Inventaire du portefeuille de valeurs mobilières

(PCG Art. 831-2/20)

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social			40 000	40 000	40 000
Nbre des actions ordinaires existantes				2 500	2 500
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes			2 216 182	2 497 431	2 981 449
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			863 825	1 103 441	1 018 496
Impôts sur les bénéfices			223 359	286 360	245 450
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions			610 836	841 243	735 773
Résultat distribué					1 210 000
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions				326.83	309.22
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions				336.50	294.31
Dividende distribué à chaque action					484.00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		14	15	18	19
Montant de la masse salariale de l'exercice			690 470	843 463	952 510
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice			236 021	269 755	323 605